Partie 2 : Les questions économiques contemporaines

Chapitre 6 – Les politiques economiques

Objectifs des politiques économiques :

Court terme, stabilisation de la conjoncture (opposé structure)

Long terme, stable et durable, structurelle

Politique conjoncturelle : budgétaire et monétaire

Structurelle : concurrence, marché du travail

Complémentaires

Politique budgétaire : agir au travers du budget de l’état

* Relance : baisse impots + hausse depenses publiques
* Rigeur : hausse impots + reduire inflation

Politique monétaire : contrôle inflation (<2%)

* Taux directeurs : agir sur les taux d’emprunts
* Action par la liquidité (open market) : achat et vente de titres (réduire ou augmenter quantité monnaie)
* Réserves : Obliger les banques à garder de l’argent en réserve

Politique structurelle :

* Réformes structurelles europe : Commission européenne et conseil européen
* Stratégie de lisbonne (conseil mars 2000) sert de cadre général
* Tous les 3 ans : conseil européen -> Lignes Directrices Intégrées (LDI), Grandes orientations poliiques economiques (gope) et lignes directrices pour l’emploi.
* Chaque état donne une liste des priorités (programme national réforme)
* Réformes mises en œuvre niveau national sauf certaines gérées par UE

Ses domaines d’action :

* Concurrence
* Emploi
* Agriculture
* Recherche
* Innovation
* Environnement

Concurrence saine au niveau européen : ouverture totale à la concurrence -> encourage la baisse de prix